

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil municipal
Herriko Kontseiluaren Delibero Erregistroaren Agiria

SEANCE DU 14 AVRIL 2026

**OBJET / GAIA : Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) :
désignation des représentants auprès de la CAPB.**

DATE DE CONVOCATION / DEIALDIAREN DATA : 8 avril 2026.

Nombre de conseillers en exercice / ordezkarien kopuru orokorra : 29
Nombre de présents / hor zirenak : 24
Nombre de votants / bozkatu dutenak : 29

L'an deux mille vingt-six, le quatorze avril, à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Peio ETXELEKU, Maire.

Etaient présents : M. Peio Etxeleku, Maire, Mme Emmanuelle Meynier, M. Iban Fortin, Mme Servane Etchegaray, M. Philippe Lautrou, adjoints, Mme Emilie Lafitte, M. Matthieu Haramboure, Mme Myriam Larroulet, M. Esteban Garrastazu, Mme Véronique Cadepond-Larronde, M. Pascal Bourguet, Mme Maud Gastigard, M. Patrick Larrebat, Mme Laetitia Sorhaitz, Mme Gabrielle Weise Hemery, M. Thierry Chaplain, Mme Arantxa Saint-Martin, M. Michel Falga, Mme Cathy Kranjcevic, Mme Eliane Aizpuru, M. Jean-Noël Magis, Mme Rosalie Dupré, M. Pierre Rouquenelle, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, conseillers municipaux.

Absents ou Excusés : Mme Maria Aristizabal, M. Jean-Paul Alaman, M. Eric Duphil, M. Christian Devèze, M. Philippe Bacardatz, conseillers municipaux.

Procurations : Mme Maria Aristizabal à M. Peio Etxeleku ; M. Jean-Paul Alaman à Mme Servane Etchegaray ; M. Eric Duphil à M. Philippe Lautrou ; M. Christian Devèze à M. Jean-Noël Magis ; M. Philippe Bacardatz à Mme Argitxu Hiriart-Urruty.

Secrétaire / Idazkaria : A l'unanimité des membres présents, M. Esteban Garrastazu est désigné secrétaire de séance.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la création de la Communauté d'Agglomération Pays Basque,

Vu les dispositions relatives à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT),

Considérant qu'il appartient à la commune de désigner ses représentants au sein de cette commission,

Après en en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

DESIGNE : M. Peio ETXELEKU (titulaire)
M. Iban FORTIN (suppléant)

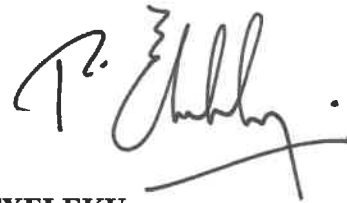
PRECISE : que ces représentants siègeront au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées de la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme :



Esteban GARRASTAZU
Saioko idazkaria / Secrétaire de séance



Peio ETXELEKU
Kanboko Auzapeza / Maire de Cambo-les-Bains